

Note Méthodologique : Audit de la lutte nuisibles IPM

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

L'audit IPM combine prévention, surveillance continue et interventions ciblées pour une maîtrise opérationnelle mesurable.

- Aligne pratiques terrain et exigences de gouvernance; éclaire arbitrages coût/risque.
- Sécurise les interfaces (production, maintenance, qualité, HSE) et la relation prestataire.
- Réduit l'occurrence d'événements indésirables par un cycle d'amélioration continue (PDCA).
- S'appuie sur des indicateurs analysés (détections, non-conformités, délais de réaction).

Point clé : Conserver et exploiter 12 mois glissants de preuves (rapports, photos, tendances) pour démontrer l'efficacité et la proportionnalité du dispositif (référentiels IFS/BRCGS, ISO 22000, ISO 19011, EN 16636).

Objectifs de la mission

- Garantir une maîtrise documentée et efficace du risque nuisibles, alignée aux référentiels de place.
 - Prévenir contaminations et incidents; soutenir la continuité d'activité; réduire les coûts cachés.
 - Produire une cartographie des risques, des écarts priorités et un plan d'action daté.
 - Aligner fréquences de surveillance et seuils d'intervention au niveau de risque.
 - Assurer une traçabilité consolidée des preuves sur 12 mois et des indicateurs de suivi pertinents.
-

Périmètre / livrables attendus

- Note de cadrage: sites/bâtiments inclus, zones à haut risque, flux entrants, référentiels visés.
 - Revue documentaire et cartographie des risques (par zone, procédé, saisonnalité), validée par le site.
 - Constats factuels terrain et preuves matérielles (photos, relevés, étiquetage).
 - Matrice de criticité (probabilité x impact), priorités et indicateurs de progrès.
 - Plan d'action priorisé: responsables, délais, preuves d'efficacité attendues.
 - Revue de maturité et ajustements (cycle PDCA, comparaisons sur 12 mois).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et périmètre d'audit

- Définir périmètre, interfaces, risques critiques et référentiels cibles.

- Identifier contraintes opérationnelles (24/7, accès restreints, coactivité).
- Livrable: note de cadrage; vigilance: périmètre réaliste et responsabilités clarifiées.

Étape 2 – Revue documentaire et cartographie des risques

- Analyser plan IPM, plans d’implantation, rapports, hygiène, maintenance, photos.
- Établir cartographie des risques et hiérarchisation (zone/procédé/saisonnalité).
- Livrable: cartographie validée par le site; vigilance: documents obsolètes, absence de tendances 12 mois.

Étape 3 – Inspection terrain et constats factuels

- Vérifier barrières physiques, hygiène, accès dispositifs, maillage et conformité appâts/attractifs.
- Collecter preuves (photos géolocalisées, relevés) et qualifier la criticité.
- Vigilance: “visite préparée”, angles morts (combles, réseaux), portes ouvertes/flux.

Étape 4 – Analyse des preuves et évaluation de maîtrise

- Relier constats aux risques et à la gouvernance; juger l’efficacité du dispositif.
- Construire matrice de criticité, priorités et indicateurs (délais, récurrence, efficacité).
- Vigilance: ne pas confondre conformité documentaire et maîtrise réelle.

Étape 5 – Plan d’action, arbitrages et gouvernance

- Traduire écarts en plan d’action: responsables, délais, preuves.
- Prioriser “no-regret” (étanchéité, hygiène, surveillance); proposer revues mensuelles.
- Vigilance: délais techniques, preuves d’efficacité, coordination prestataire/maintenance.

Étape 6 – Capitalisation, sensibilisation et amélioration continue

- Actualiser cartographie, réviser fréquences, partager retours d’expérience.
- Revue de maturité annuelle; ateliers ciblés; suivi de tendances sur 12 mois.
- Vigilance: perte d’attention, désalignements interservices, rotation du personnel.

Planning / durée / jalons

Jalon	Délai / fréquence	Critère de passage / attendus
Cadrage	Démarrage de mission	Périmètre, interfaces et référentiels définis (note de cadrage)
Revue documentaire & cartographie	Avant inspection terrain	Cartographie des risques validée par le site; tendances sur 12 mois
Inspection terrain	Dates planifiées	Preuves collectées; constats factuels par zone
Analyse & évaluation	Après terrain	Matrice de criticité; priorités et indicateurs
Plan d’action & revues	Revue mensuelles proposées	Actions datées; gestion des cas critiques sous 24–48 h
Capitalisation	Revue annuelle; indicateurs trimestriels	Bilan PDCA; preuves consolidées sur 12 mois

Rôles & responsabilités

Client (HSE/Qualité, responsables de site)

- Valider le périmètre et la cartographie des risques; arbitrer en revue managériale.
- Fournir 12 mois de documents et garantir l'accès aux zones (y compris techniques).
- Piloter propreté, étanchéité, maintenance; coordonner avec le prestataire.
- Suivre le plan d'action et clôturer avec preuves d'efficacité.

Consultant / Auditeur

- Conduire l'audit selon ISO 19011 (objectivité, impartialité, traçabilité).
 - Produire note de cadrage, analyse documentaire et cartographie.
 - Mener l'inspection terrain et collecter des preuves factuelles.
 - Établir matrice de criticité, plan d'action priorisé et recommandations de pilotage.
 - Animer la capitalisation (revue de maturité, ajustements PDCA).
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plan IPM, plans d'implantation, rapports d'intervention, plans d'hygiène.
 - Registres de maintenance et preuves photos; tendances consolidées sur 12 mois.
 - Seuils d'intervention formalisés; fréquences de surveillance actuelles.
 - Accès aux zones et contraintes opérationnelles (24/7, coactivité, accès restreints).
 - Indicateurs existants (détections, non-conformités, délais de réaction).
 - Éléments contractuels/prestataire (exigences de délai 24–48 h pour criticités).
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Cycle PDCA annuel (ISO 22000) avec revue de maturité et comparaisons sur 12 mois.
 - Revues managériales périodiques: mensuelles proposées; indicateurs trimestriels.
 - Audit interne annuel (ISO 19011) et contrôle de service (EN 16636).
 - Validation de la cartographie par les responsables de site.
 - SLA critiques: gestion des non-conformités majeures sous 24–48 h.
 - Indicateurs suivis: détections, récurrences par zone, délais de réaction, clôture NC.
 - Vigilances majeures: périmètre trop large, documents obsolètes, angles morts terrain, sur-pondération du curatif.
-